Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest

Janvier 2016
Volume 18, numéro 1

Oui , nous pouvons

Oui, nous pouvons ! Ça vous dit quelque chose ? « Yes, we can », répétait Barack Obama, durant sa campagne à la présidence, en 2008. Ensemble, nous disposons de certains pouvoirs et il faut les utiliser. L'année 2015 nous a offert des exemples concrets de ce que des groupes organisés peuvent réaliser.

La dernière année nous a fait vivre plusieurs bouleversements : des coupures importantes en éducation et en santé, coupures dont nous ressentirons les effets durant de longues années et qui visent à privatiser certains services autrefois assumés par l'État. Des négociations dans le secteur public ponctuées de journées de grève et qui, semble-t-il, ont été conclues par une entente de principe. Il paraît que c'était la meilleure entente possible, cependant, on n'en connaît pas les détails et si le gouvernement a fait quelques pas vers ses employés, surtout en éducation, c'est parce que les parents ont appuyé les demandes syndicales et les grands-parents que vous êtes, avez accepté, sans rechigner, de vous occuper des enfants durant les journées de débrayage. L'insatisfaction envers le gouvernement manifestée dans un sondage a provoqué un changement d'attitude à la table de négociations. Cela devrait renforcer notre confiance en notre pouvoir. Oui, nous pouvons changer le cours des choses.

Il semble que l'atteinte de l'équilibre budgétaire, réalisée plus tôt que prévu, permettra à ce gouvernement, d'accorder des baisses d'impôt. Nous n'avons pas demandé de baisses d'impôt, à ce que je sache. D'ailleurs, cela ne profiterait qu'aux mieux nantis. Nous voulons conserver les services auxquels nous sommes habitués et nous devrons, nous les aînés, nous prononcer là-dessus. On dit toujours que le Québec est la province la plus taxée, mais c'est aussi la province qui OFFRAIT le plus de services publics. Alors que plusieurs parmi notre groupe d'âge pourraient avoir besoin de services pour lesquels nous avons payé, que ce soient des services et des soins à domicile, des résidences de soins de longue durée permettant aux personnes de vivre leurs dernières années dans la dignité, il ne faudrait pas que tous ces services soient privatisés et que leur coût nous empêche d'en bénéficier.

Ne dit-on pas que l'AREQ est une force pour la société ? L'AREQ avec ses 57 000 membres forme un groupe bien organisé et travaillant de concert avec les autres groupes de personnes aînées peut obtenir de ce gouvernement qu'il réinjecte des sommes importantes dans la santé et dans l'éducation. L'AREQ travaille actuellement sur le dossier de la retraite afin que soient prévus des moyens pour que chaque personne qui arrive à l'âge de la retraite, bénéficie d'une rente qui lui permette de vivre dans la dignité. Le dossier de l'indexation est inclus dans celui de la retraite.

En ce début de 2016, nous sommes conscients de nombreux changements qu'il faudrait apporter pour que notre société soit plus juste, mais nous sommes aussi confiants que nous pouvons contribuer à ce grand objectif.

À toutes et à tous, meilleurs vœux de santé pour réaliser vos projets et du bonheur au quotidien. Vivons le moment présent intensément !

Lise Labelle
Présidente

Sommaire

Oui, nous pouvons.....1
Conseil sectoriel.....2
In memoriam.....2
Nos responsables des divers dossiers.....2
Invitation à fêter 5 ans, 10 ans, 15 ans et +.....3
Formation sur l'utilisation d'une tablette numérique.....3
Élections du printemps.....3
Des nouvelles de l'action sociopolitique.....4
Nous avons besoin de vous.....4
Hommage à Pierre Morin.....5
Message de notre conseillère à la sécurité sociale.....6
Bourses de l'AREQ pour soutien à la formation.....6
Convocation.....7
Photos.....8
Calendrier 2016.....encart

Présidente : Lise Labelle 450 669-2511
l.labelle2@videotron.ca

1er Vice-président : Jean-Guy Roy 450 473-8280
nicole.jean-guy@sympatico.ca

2e Vice-présidente : Micheline Latreille 450 974-3552
mich.2@videotron.ca

Secrétaire : Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515
gaetanelebel@videotron.ca

Trésorier : Robert Caron 514 354-1520
claudetteetrobert@videotron.ca

1re conseillère : Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351
hist@bell.ne

2e conseillère : Diane Chabot 514-324-3330
dchabot10@hotmail.com

Responsable du bulletin : Lise Labelle
Conception et mise en page : Suzanne Brassard,
Reproduction en page couverture : oeuvre de Denis Bergeron
Révision linguistique : Lise Labelle
Collaborateurs : Diane Chabot, Johanne Freire, Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion, Jean-Guy Roy,
Prochaine publication : printemps 2016
Tirage : 520 exemplaires

Adresse du site Web
ahuntsicouest.areq.ca/

In Memoriam

Depuis la parution du Lien de juillet 2015, nous déplorons le décès de trois membres de notre secteur :

Claude Laberge, le 6 décembre dernier. Claude travaillait avec Suzanne Brassard à la mise en pages du bulletin. De plus, il se chargeait souvent de prendre des photos durant nos activités.
Gérald Messier, le 16 décembre. Gérald participait à presque toutes nos activités. On l'a vu au déjeuner de la rentrée, à la messe pour nos défunts et à la Journée des personnes aînées où il était l'un de nos Sages
Monique Brunet, le 3 janvier 2016. Monique avait été très active comme téléphoniste durant de longues années. Malade, elle vivait en CHLSD depuis quelques années.

Avec les membres éprouvés par la disparition de ces trois personnes, nous sympathisons en toute solidarité.

Des membres de notre secteur ont aussi perdu un membre de leur famille :

Gabrielle Richard dont la sœur Liliane est décédée le 17 octobre 2015
Gaétane Lebel-Fillion dont le beau-frère Léopold Corbin est décédé le 14 novembre 2015

À Gabrielle et à Gaétane, nos sincères condoléances.

Nos responsables des divers dossiers

Action sociopolitique
Responsable : Jean-Guy Roy
nicole.jean-guy@sympatico.ca 450 473-8280
Coresponsable : André Pelletier
andrepelletier23@videotron.ca 450 669-2511
Arts visuels
Responsable : Monique Gosselin mgano@hotmail.com
450 688-6172;
Coresponsable : Denis Bergeron
bergerond31@videotron.ca 450 664-3441
Assurances
Responsable : Diane Chabot dchabot10@hotmail.com
514 324-3330
Condition des femmes
Responsable : Monique St-Jean momostjean@hotmail.com
450 669-9644
Coresponsable : Micheline Delluc
michelinedelluc@videotron.ca 514 387-1481
Condition des hommes
Responsable : Pierre Morin
pierre_morin2001@videotron.ca 514 745-4105
Environnement et développement durable
Responsable : Monique Lalonde-Hazel hist@bell.net
450 689-0351
Retraite
Responsable : Jean-Guy Marcotte
jean-guy078@sympatico.ca 450 434-2175

Invitation à fêter les 5, 10, 15 ans et plus de vie à la retraite

Nous profiterons du dîner qui suivra l'AGS le 6 mai 2016 pour souligner les anniversaires de retraite multiple de 5. Ainsi, le dîner est offert, **gracieusement,** par le secteur, aux membres qui ont pris leur retraite en **2010, 2005, 2000, 1995, 1990, 1985, 1980, 1975**. Si vous avez pris votre retraite à l'une ou l'autre de ces années et que vous acceptez notre invitation, veuillez communiquer avec moi pour vous inscrire. Si vous avez des doutes sur l'année de votre retraite, je peux vérifier cela pour vous.

Lise Labelle
450 669-2511
l.labelle2@videotron.ca

Formation sur l'utilisation d'une tablette numérique

En octobre et novembre, 11 membres ont profité d'une formation sur l'utilisation du iPad dans le cadre d'un projet « Toujours en action » financé par l'AREQ nationale.

Nous pensons offrir une autre session au printemps soit encore pour iPad ou pour le système Androïd selon la demande. À ce jour, 4 personnes sont sur une liste d'attente pour l'iPad et 3 pour Androïd. N'oubliez pas qu'à partir de janvier, La Presse du lundi au vendredi ne sera plus disponible en version papier; il serait alors très utile de savoir comment utiliser une tablette numérique.

Si une telle formation vous intéresse, veuillez vous inscrire le plus tôt possible à dchabot10@hotmail.com
Diane Chabot
514-324-3330

Élection au printemps

Nous sommes déjà rendus au milieu du triennat 2014-2017 et comme il est prévu dans nos statuts et règlements, il y aura élection lors de l'assemblée générale du 8 mai prochain, au poste de 1er vice-président, de trésorier ou trésorière et de 1re conseiller ou conseillère.
En ce début de janvier, voici la situation : Jean-Guy Roy termine un premier mandat au poste de 1er vice-président ; il peut en solliciter un deuxième et c'est ce qu'il fera. Robert Caron, termine deux mandats consécutifs au poste de trésorier. Il ne peut en solliciter un troisième et a décidé de ne pas poser sa candidature à un autre poste car il vient de prendre un engagement bénévole à Héma-Québec. Monique Lalonde-Hazel termine un premier mandat au poste de 1re conseillère ; elle en sollicitera un deuxième.
En résumé, il y a un poste à combler, celui de responsable de la trésorerie. Est-ce que quelqu'un ou quelqu'une aurait le goût de relever ce défi ? Une formation sera offerte possiblement en juin à toutes les nouvelles personnes responsables de la trésorerie de leur secteur pour la région de Montréal.
Le conseil sectoriel a besoin de relève. Quelques uns d'entre nous y siégeons depuis plusieurs années et il est toujours bon pour un organisme d'intégrer de nouvelles personnes.

Lise Labelle

Des nouvelles de l'action sociopolitique

Depuis la rentrée, une suite d'événements nous interpelle comme aînés mais aussi comme membres actifs de l'AREQ. Tout d'abord, la loi 52 concernant les soins de fin de vie, sanctionnée le 10 juin 2014, et qui est entrée en vigueur le 10 décembre 2015, met fin aux zones grises et remet en cause le suicide assisté. Elle établit l'accessibilité aux soins palliatifs de qualité et d'uniformité. Elle propose une option exceptionnelle pour les personnes aux prises avec des souffrances exceptionnelles, une certaine sécurité devant la souffrance de fin de vie dans un continuum de soins. Ainsi, seule une personne en fin de vie, qui ne souffre pas de déficience cognitive et qui est assurée, au sens de la Loi sur l'assurance maladie, pourra se prévaloir de cette option. Une commission sera créée pour surveiller l'application des exigences à l'aide médicale à mourir.

Il y a le projet de loi 492 qui modifie le code civil afin de protéger les locataires aînés à la santé défaillante en leur évitant un déracinement de leur milieu et en tenant compte de leurs nouveaux besoins dans la continuité des soins et des services à domicile. L'AREQ est présente en commission parlementaire pour défendre la vulnérabilité des aînés ayant une santé chancelante.

On sera aussi interpellé dans notre vie associative par deux autres projets de loi: la loi 59 sur les discours haineux envers les groupes et les religions et la loi 62 sur la neutralité de l'État. Ce dernier projet de loi vise les personnes des institutions et des organismes publics qui devront offrir ou recevoir des services à visage découvert. On est loin de Bouchard-Taylor.

Il y a aussi l'amendement à la loi 20 sur les frais médicaux accessoires sanctionnée le 10 novembre 2015 et qui met fin à la gratuité dans les soins de santé. Austérité oblige selon M. Couillard. Dorénavant, nous allons débourser pour des gouttes, des sparadraps, des agents anesthésiques et pour tous médicaments requis pour des interventions médicales. On glisse lentement vers une privatisation; parlez-en aux médecins québécois qui sonnent l'alarme pour la gratuité et l'universalité des soins. À voir agir le ministre de la Santé nous devons demeurer alertes et actifs afin de protéger nos acquis.

Et puis, les négociations dans le secteur public nous ont aussi préoccupes ; on se doit d'être solidaire et d'appuyer ces travailleuses et travailleurs dans leurs revendications. Il y a encore un peu de nous là-dedans.

Enfin le comité régional de l'action sociopolitique vous convie à son activité annuelle le 31 mars 2015 à l'institut culinaire St-Pius X, 9955 rue Papineau. À compter de 11 h 45, nous vous présenterons des extraits du film *Le prix à payer* sur l'évasion fiscale. Un spécialiste en fiscalité fera le tour de la question et un temps sera alloué pour répondre à toutes vos questions. Au plaisir de vous y rencontrer.

Jean-Guy Roy
Responsable sectoriel de l'action sociopolitique

Nous avons besoin de vous

Je m'adresse aux membres à qui il reste un peu de temps qu'ils ou elles aimeraient consacrer à la vie de notre secteur. Je sais que plusieurs parmi vous, ont des petits-enfants qui ont besoin de vous ; d'autres sont devenus proches aidants ou aidantes d'une personne de leur entourage qui a besoin d'accompagnement. Mais sur 513 membres, actuellement 25 personnes, et cela inclut les téléphonistes, ont une responsabilité, parfois deux ou trois. Il y a certainement des membres qui pourraient occuper l'un ou l'autre des postes suivants :
coresponsable au dossier assurances (Diane Chabot cumule les fonctions de responsable régionale et sectorielle) ;
coresponsable au dossier condition des hommes ;
coresponsable au dossier environnement et développement durable (Elsie Lavoie a dû démissionner pour des raisons familiales) ;
coresponsable du dossier retraite ;
responsable du dossier Fondation Laure-Gaudreault ;
coresponsable du dossier Fondation Laure-Gaudreault.

Si vous avez de l'intérêt pour l'un ou l'autre de ces dossiers, veuillez communiquer avec moi et je me ferai un plaisir de vous présenter à la personne responsable régionale. Les responsables et coresponsables sont convoqués à un maximum de trois réunions par année. Par contre, l'implication bénévole au sein de l'AREQ est valorisante et enrichissante, ça, je puis vous l'assurer.

Il ne faut pas oublier que, actuellement, 3 membres du conseil sectoriel sont aussi responsables d'un dossier. Ce qui leur donne 2 responsabilités.

Concernant le conseil sectoriel, nous avons besoin pour l'assemblée générale du mois de mai prochain, d'une personne qui prendra la responsabilité de la trésorerie. Le trésorier actuel, Robert Caron et moi aiderons cette personne à se familiariser avec cette fonction. En mai 2017, il faudra penser à remplacer certains membres du CS qui y siègent depuis 10 ans et plus. L'âge des membres de l'actuel CS se situe entre 68 et 75 ans pour une moyenne de 71,7 ans. Il m'apparaît important d'amener du sang neuf au sein du CS, pour le triennat 2017-2020.

Pour le congrès 2017, nous ferons une première élection de délégués et de substituts à l'assemblée du 6 mai 2016. Nous avons droit à 5 personnes déléguées et nous avons besoin de 3 substituts. SI cette fonction vous intéresse, assurez-vous d'être présent ou présente à l'AGS. Cette première élection sera confirmée lors de l'AGS de 2017.

Lise Labelle

Hommage à Pierre Morin

En ce 1er octobre 2015, le conseil sectoriel d'Ahuntsic-Ouest prend quelques libertés quant au choix de l'aîné de l'année, surtout en ce qui concerne l'âge. Un aspect que nous n'avons pas négligé, c'est celui de choisir une personne impliquée au sein de l'AREQ et dans la société en général. Cette année, notre choix s'est porté vers un tout jeune septuagénaire, aussi discret que dynamique, Pierre Morin.

Professeur au Cégep Bois-de-Boulogne jusqu'en 2005, il se joint alors à notre secteur, comme nouveau retraité. Son épouse, Micheline Charbonneau est déjà membre du secteur depuis cinq ans. Au début, comme bien d'autres, il apprivoise la retraite et ne fréquente pas nos activités. Végétarien, nos dîners mensuels ne suscitent pas beaucoup d'intérêt chez lui.

Puis, le comité de la condition des hommes rejoindra les préoccupations de Pierre qui acceptera de faire partie de ce comité, d'abord comme coresponsable et finalement comme responsable du secteur au sein du CCH. Il se portera volontaire être secrétaire du comité, une tâche qui, habituellement, ne suscite pas l'enthousiasme des membres. Ses rapports annuels et ses procès-verbaux sont toujours d'une grande précision.

Depuis quelques années, Pierre sollicite les membres de l'AREQ pour la cause du cancer de la prostate : d'abord avec Movember, qui est un organisme canadien, puis avec Procure, qui est québécois. Pierre a fait connaître au comité de la condition des hommes, l'organisme d'entraide Procure dont l'objectif principal consiste à fournir aux scientifiques et à l'humanité tout entière les moyens de contribuer à la prévention et à la guérison du cancer de la prostate. En juin dernier, il a organisé la marche Procure pour recueillir des fonds pour cet organisme et le dernier bulletin régional y faisait écho avec photo à l'appui, page 11.

En 2014-2015, le CCH a produit un recueil de textes et de photos auquel Pierre a participé en produisant quelques photos et un texte très critique de notre société individualiste où le chacun pour soi met en danger notre planète.

Depuis juin 2011, Pierre est aussi le webmestre de notre secteur et il s'acquitte de cette tâche fidèlement et promptement afin que le site soit toujours à jour. En passant, je vous invite à le visiter à ahuntsicouest.areq.ca

Pierre milite aussi pour la cause des familles d'enfants autistes. Micheline et lui sont les parents de Francis, un jeune homme autiste et Pierre a couru un marathon, dernièrement pour amasser des fonds pour une ressource pour les familles des enfants autistes.

Pierre Morin est un homme généreux, impliqué à l'AREQ, engagé dans la communauté et je veux pas commettre d'indiscrétion, mais j'ajouterais un donateur hors norme envers la Fondation Laure-Gaudreault. Pour toutes ces raisons, il est l'AÎNÉ 2015 du secteur Ahuntsic-Ouest.

Lise Labelle

Un message de notre conseillère à la sécurité sociale, Johanne Freire

Au cours du mois de septembre 2015, l'assureur SSQ a fait parvenir un communiqué à toutes ses personnes assurées qui profitait du service de dépôt direct pour leur remboursement de prestations en assurance collective, tout en bénéficiant du service de relevé de prestations par la poste. Parmi elles, 5221 membres d'ASSUREQ étaient visés. Ce communiqué indique que dorénavant, les relevés de prestations ne seront plus émis par la poste pour les personnes inscrites au dépôt direct et invitait les personnes à s'inscrire au site Accès |assurés de SSQ afin se prévaloir du service de relevé de prestations électronique.

Des cas d'exception

Dès que nous avons pris connaissance de ce communiqué, nous avons rencontré SSQ. C'est alors que l'assureur nous a informés qu'à la suite de l'envoi du communiqué, des personnes vivant une situation particulière ont pu, exceptionnellement, conserver la possibilité de bénéficier du dépôt direct tout en continuant de recevoir le relevé de prestations par la poste. Pour elles, c'est le statu quo.

Des nouvelles inscriptions au site Accès | assurés

SSQ nous a informés également que le communiqué a permis à des membres de connaître l'existence du site Accès| assurés de SSQ et de s'y inscrire afin de pouvoir consulter leur relevé de prestations et profiter des autres services (plus de 1070 inscriptions à ce jour).

"Tout électronique" ou" tout papier"

Les membres qui le désirent pourront continuer de recevoir leur relevé de prestations par la poste. Cependant, le service de dépôt direct ne leur sera plus offert. Ils devront retourner à l'envoi par chèque pour le remboursement de leurs prestations. Pour résumer plus simplement, c'est dorénavant "tout électronique" ou "tout papier".

Afin d'éviter que des membres soient pénalisés, il a été convenu qu'au cours du printemps 2016 (date à confirmer), les personnes visées ne s'étant pas inscrites au site Accès | assurés de SSQ recevront une lettre de la part de l'assureur qui les invitera à nouveau à s'y inscrire. Celles qui ne se seront pas inscrites d'ici une date qui sera déterminée en temps et lieu, seront systématiquement transférées au service "tout papier", c'est-à-dire qu'elles recevront leur chèque de remboursement et leur relevé de prestations par la poste.

Cette mesure permettra ainsi à chaque membre d'ASSUREQ d'avoir accès au relevé de prestations à la suite d'une réclamation en assurance collective effectuée chez SSQ.

L'AREQ encourage grandement ses membres à s'inscrire au site Accès | assurés afin de profiter de ses divers avantages. Il est possible de s'y inscrire en tout temps en suivant les indications suivantes: https://ssq.ca/particulier/assurance/assurance-collective/services-electroniques ou en communiquant directement au service à la clientèle de SSQ au 418 651-6962 ou sans frais au 1 888 833-6962.

***** Relevé de prestations: explication du remboursement ou du refus de remboursement émis à la suite d'une réclamation soumise à l'assureur.

Bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation

Créées en 2011, à l'occasion du 50e anniversaire de l'AREQ, les bourses de l'AREQ visent à encourager les membres et leurs proches dans une démarche de formation ou de perfectionnement.
Ce programme de bourses s'adresse aux membres réguliers de l'AREQ ainsi qu'à leurs enfants ou petits-enfants (âgés d'au moins 12 ans). Seuls les membres du conseil d'administration et leur famille ne peuvent soumettre leur candidature.
Les candidates et candidats doivent être inscrits à un programme d'études offert par une institution publique reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ou par un organisme d'éducation populaire reconnu par le MELS ou par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou par le ministère de la Solidarité.
Cette année, trois régions, dont la région de Montréal disposeront chacune de 1 000 $ à remettre sous forme de bourses de 250 $ ou de 500 $.
Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent me remettre avant le 1er mars, le formulaire disponible sur le site de l'AREQ complété et accompagné d'une lettre de la direction de l'établissement fréquenté attestant l'inscription à un cours.
Les bourses de l'AREQ 2015-2016 seront remises lors de l'assemblée générale régionale, le 2 juin 2016.

Les membres qui ne disposent pas d'ordinateur peuvent communiquer avec moi et je leur ferai parvenir le formulaire en question.
Lise Labelle
450 669-2511

Convocation à l'assemblée générale sectorielle

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous convoque à l'assemblée générale du secteur Ahuntsic-Ouest qui se tiendra **le vendredi 6 mai 2016, à 9 h 30, à la salle 1254 de l'Institut culinaire St-Pius X, 9955 rue Papineau, Montréal**.
Accueil à compter de 9 h.

Voici le projet d'ordre du jour :
1. Mot de bienvenue de la personne présidente du secteur
2. Élection d'une personne présidente d'assemblée
(Cette personne doit obligatoirement être membre de l'AREQ) Vote d'adoption
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour Vote d'adoption
4. Message de la personne présidente d'élection quant à la limite pour remettre les candidatures, conformément à l'article 23.03 des statuts.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente
Vote d'adoption proposé et appuyé par des membres qui étaient présents
6. Rapports
6.1 Rapport des activités réalisées en relation avec le plan d'action sectoriel
6.2 Rapport de la personne présidente
6.3 Rapport des personnes responsables sectorielles des différents comités régionaux sur ce qu'elles ont accompli dans le secteur
Vote de réception de l'ensemble de ces rapports
7. Présentation des états financiers Vote de réception des états financiers
8. Plan d'action : présentation et discussion Vote d'adoption du plan d'action
9. Présentation des prévisions budgétaires Période d'échanges et de questions, sans vote
10. Questions diverses. Possibilité qu'il y ait vote si une ou des propositions dûment appuyée(s) sont présentées.
11. Élection
11.1 Formation d'un comité d'élection.
S'il y a plus d'une candidature à un poste, faire élire une personne secrétaire et 2 personnes scrutatrices par l'AGS avec une proposition en bonne et due forme. Vote
11.2.1 Présentation des candidatures par la personne présidente d'élection au poste de 1re vice-présidence ou proclamation d'élection selon le cas. Possibilité de vote. Prévoir des bulletins de vote.
11.2.2 Répéter l'opération au poste de la trésorerie.
11.2.3 Répéter l'opération au poste de 1er ou 1re conseiller ou conseillère
11.3 Élection des personnes habilitées à signer les chèques. (La personne présidente, celle qui est responsable de la trésorerie et une troisième personne). Vote
12. Choix et élection des délégués et de 3 substituts au prochain congrès, selon le nombre de membres au 31 décembre précédant l'AGS, en tenant compte de l'article 4.01 des statuts qui prévoit 1 délégué par 100 membres dont deux membres du conseil sectoriel soit la personne présidente et un autre membre du CS élu par l'AGS.
13. Mot de la personne qui représente le conseil exécutif régional
14. Mot de la personne présidente sectorielle
15. Levée de l'assemblée

N.B. L'assemblée sera suivie du dîner à la salle à manger du même endroit. Le coût du dîner est de 20 $ pour les membres et 25 $ pour les non membres. Inscription auprès de Marie-Nicole Dufresne au 450 973-8264 ou marinique7@icloud.com au plus tard le 2 mai 2016.

Lise Labelle

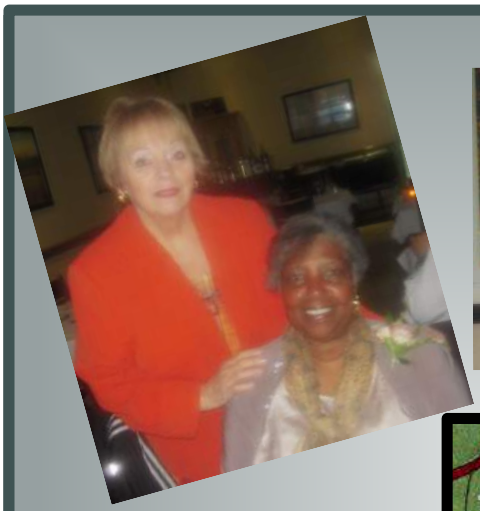

Bonne Année 2016 !